

Préconisation d'utilisation des sols et qualité des sols en zone urbaine et péri-urbaine – application du bassin minier de Provence

KELLER Catherine¹, ROBERT Samuel², LAMBERT Marie-Laure³, AJMONE-MARSAN Franco⁴, AMBROSI Jean-Paul¹, BIASIOLI Mattia⁴, CRICQUET Stéven⁵, RABOT Eva^{1,6}

¹Aix-Marseille Université, CNRS, Collège de France, IRD, CEREGE, UMR 7330, Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée, BP 80, 13545 Aix-en-Pce, Cedex 4 ; keller@cerege.fr, ambrosi@cerege.fr

³Aix-Marseille Université, CEJU-LIEU, 2 av. Henri Poncet, 13100 Aix-en-Provence ; ml.lambert@wanadoo.fr

²Aix-Marseille Université, CNRS, ESPACE, UMR 6012, Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée, BP 80, 13545 Aix-en-Pce, Cedex 4 ; samuel.robert@univ-amu.fr

⁴Università di Torino, DI.VA.PRA, via Leonardo da Vinci 44, 10095 Grugliasco, I ; franco.ajmonemarsan@unito.it, mattia.biasioli@unito.it

⁵Aix-Marseille Université, CNRS, IRD, IMBE, UMR 7263, case 452, Faculté des Sciences de Saint-Jérôme, UPCAM, 13397 Marseille, Cedex 20 ; steven.cricquet@imbe.fr

⁶INRA, UR Sols 0272, 2163 av. de la pomme de pin, CS 40001 Ardon, 45075 Orléans, Cedex 2 ; Eva.Rabot@orleans.inra.fr

Dans la plus grande partie du monde, le rôle tenu par les sols dans le développement économique et social des territoires est tout à fait majeur. Support des activités humaines, les sols sont d'abord un substrat, une surface sur laquelle se déploient et s'organisent les sociétés (sol-espace). Ils sont aussi et surtout une ressource pourvue de qualités et de propriétés qui permettent à certaines activités, en premier lieu l'agriculture, de prospérer (sol-épaisseur). Simultanément, les sols remplissent des fonctions qui ne servent pas directement la société, mais qui n'en sont pas moins essentielles, comme par exemple la conservation d'une partie de la biodiversité ou encore l'épuration ou la filtration de certaines substances contenues dans l'environnement. Les différentes dimensions des sols font qu'ils sont une composante fragile et indispensable des anthropo-systèmes, notamment dans les zones urbaine et périurbaine où la pression exercée sur les sols est intense. Du fait de l'étalement urbain, des contaminations diverses liées aux activités urbaines, et des friches créées par l'évolution des villes, la gestion et la conservation des sols apparaissent comme un enjeu de premier ordre. Ces objectifs posent tout particulièrement la question de la planification des usages des sols, c'est-à-dire les choix et les réglementations en matière d'occupation et d'usage possible dans les documents d'urbanisme, et celle de la prise en compte de la qualité des sols dans l'élaboration de ces choix et règlements.

Le projet avait pour ambition de mettre en perspective le droit de l'urbanisme avec la connaissance scientifique de la qualité des sols. L'objectif était triple : évaluer comment le droit permet d'intégrer une connaissance de la qualité des sols dans le processus de planification de l'usage des sols (1), évaluer quelle connaissance de la qualité des sols peut être produite pour être utilisée par le planificateur (2), et produire une application dans le contexte périurbain du bassin minier de Provence, aux portes d'Aix-en-Provence et de Marseille (3).

L'étude a été menée sur deux communes péri-urbaines de la région de Marseille / Aix-en-Provence, (cartographie de l'évolution de l'occupation des sols sur plusieurs décennies et à plusieurs échelles ; études de documents d'urbanisme réglementaire ; entretiens avec les acteurs locaux). Un indice de polyvalence d'usage des sols a été développé à partir d'un

constat portant sur le besoin de connaissance sur les sols afin de mener à bien une politique d'urbanisme respectueuse des fonctions des sols. Cet indice, dont les résultats sont spatialisés et peuvent être intégrés dans un SIG, constitue un résultat inédit dont la mise à l'épreuve future sur d'autres terrains est souhaitée et met en évidence la nécessité d'évaluer la qualité des sols dans les espaces intra-urbains.